

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1388

présenté par
M. Christophe, rapporteur

ARTICLE 4

À l'alinéa 41, substituer aux mots :

« de ces actions »

les mots :

« des actions des membres du réseau ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.